



Rapport d'Orientation Budgétaire 2023

Conseil Municipal du 21 Mars 2023



Le contexte national

Un contexte national incertain

> De nombreuses incertitudes pèsent sur les finances locales:

- L'aggravation du déficit public suite à la COVID19;
- Dégradation de cette situation du fait de la guerre en Ukraine;
- Une inflation battant des records historiques;



Incertitudes sur le montant des dotations versées par l'Etat aux collectivités;

Augmentation dès 2022 de certaines charges courantes des collectivités territoriales qui va s'amplifier en 2023 (énergie, alimentation, RH)

>La loi de Finances 2023:

- Légère progression de la DGF;
- Progression de la DSU de 90 millions d'euros en 2022;
- Evolution automatique des bases fiscales de +7,1%.

>Les dispositifs de soutien de l'Etat aux collectivités territoriales:

- L'amortisseur électricité;
- Le filet de sécurité.



Le contexte Local fin 2022

CA 2022

Section de Fonctionnement

Dépenses réelles : 28,06M€

Dépenses d'ordre : 3M€

+1,9M€ d'excédent de fonctionnement

Recettes réelles : 30,95 M€

Recettes d'ordre: 0,6 M€

Résultat antérieur : 1,4M€

Section d'investissement

Dépenses réelles: 12,5 M€

Dépenses d'ordre:1,9M€

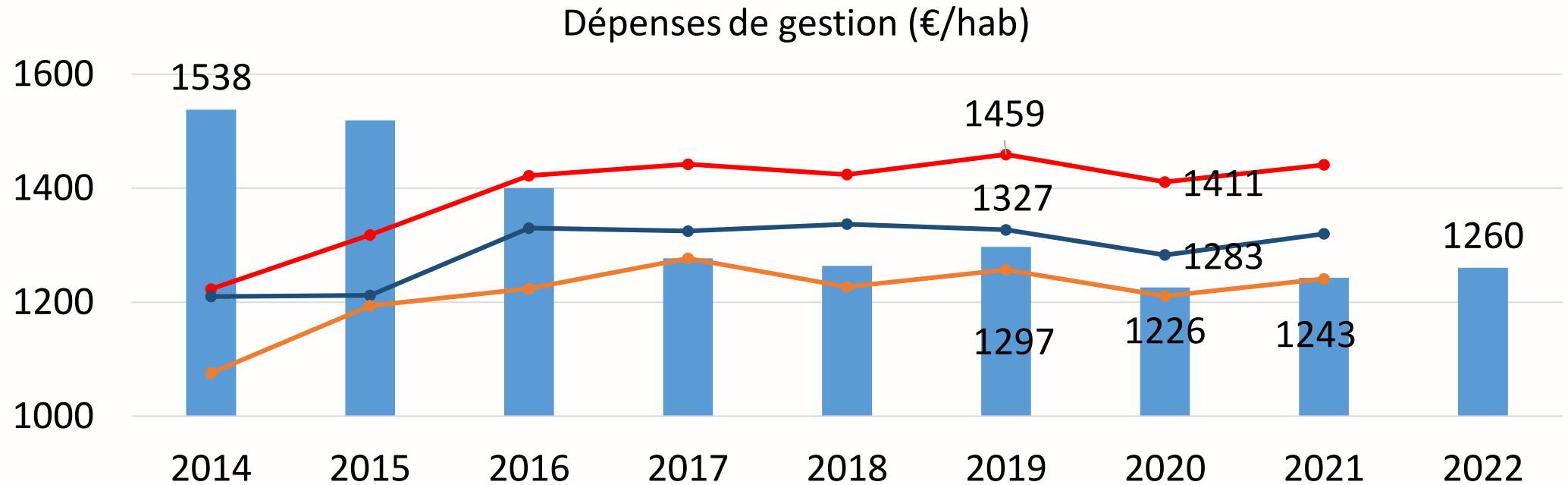
+1M€ d'excédent d'investissement

Recettes réelles :8,3M€

Recettes d'ordre: 4,3M€

Excédent antérieur:2,8M€

Un effort soutenu de diminution des dépenses de fonctionnement



■ Achères

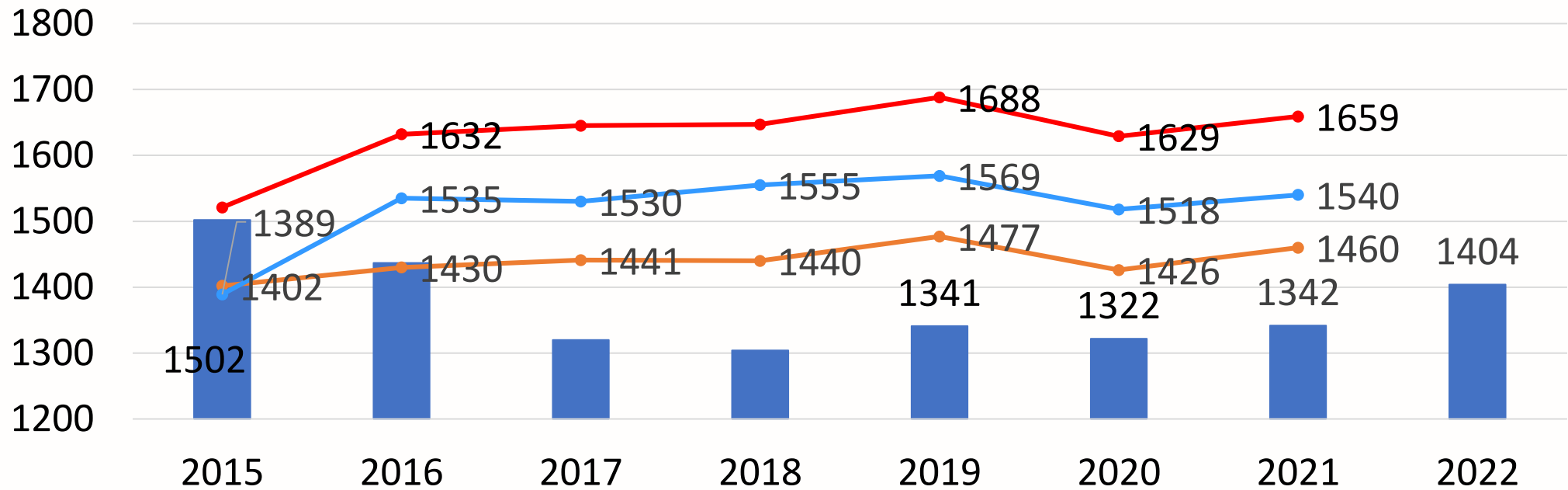
● communes de la même strate démographique au niveau régional

● communes de la même strate démographique au niveau départemental

● communes de la même strate démographique au niveau national

Des recettes de fonctionnement en progression par rapport à 2021

Recettes de gestion (€/hab)



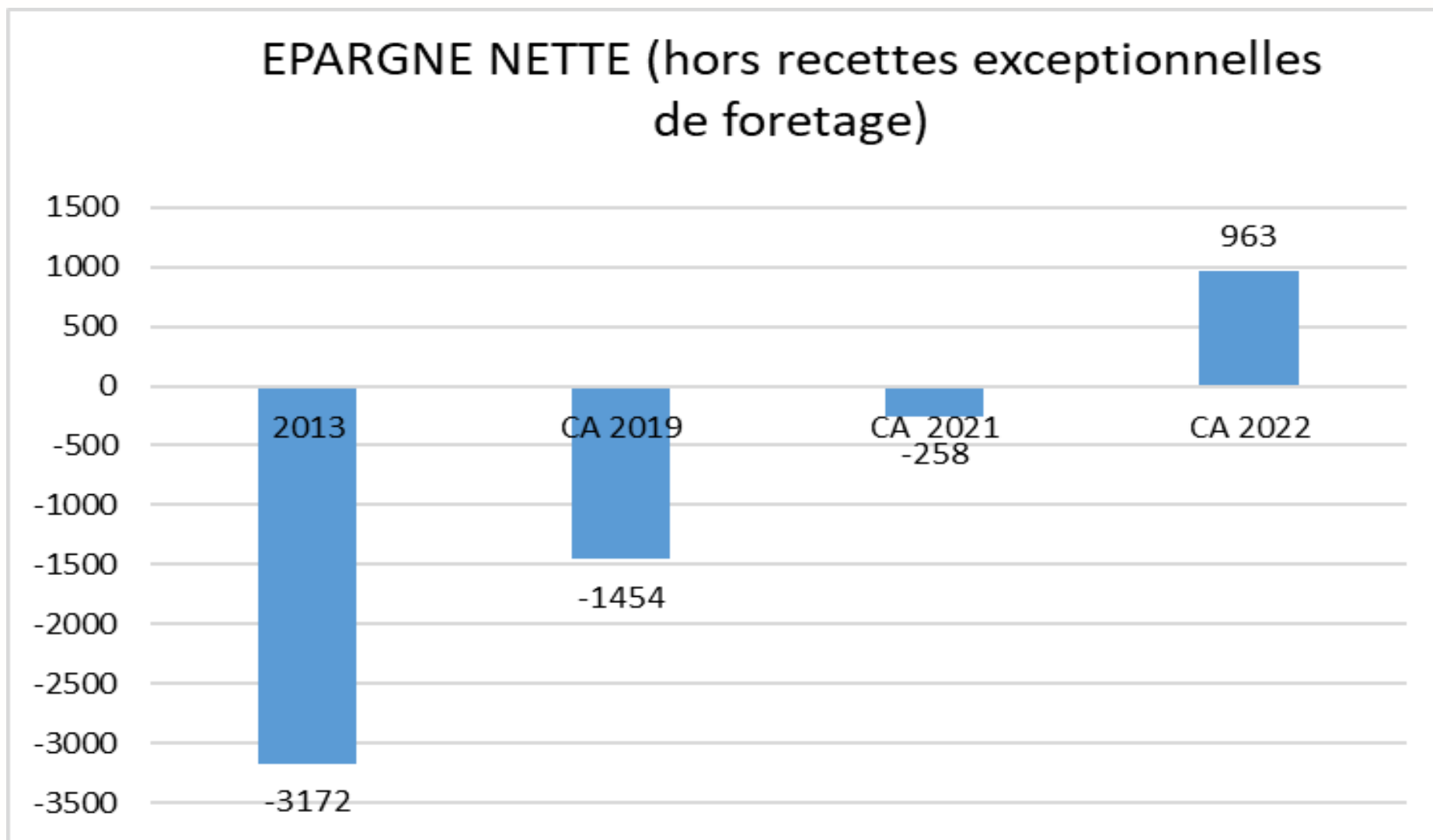
■ Achères

● Communes de la même strate au niveau régional

● Communes de la même strate au niveau national

● Communes de la même strate au niveau départemental

Une épargne nette positive



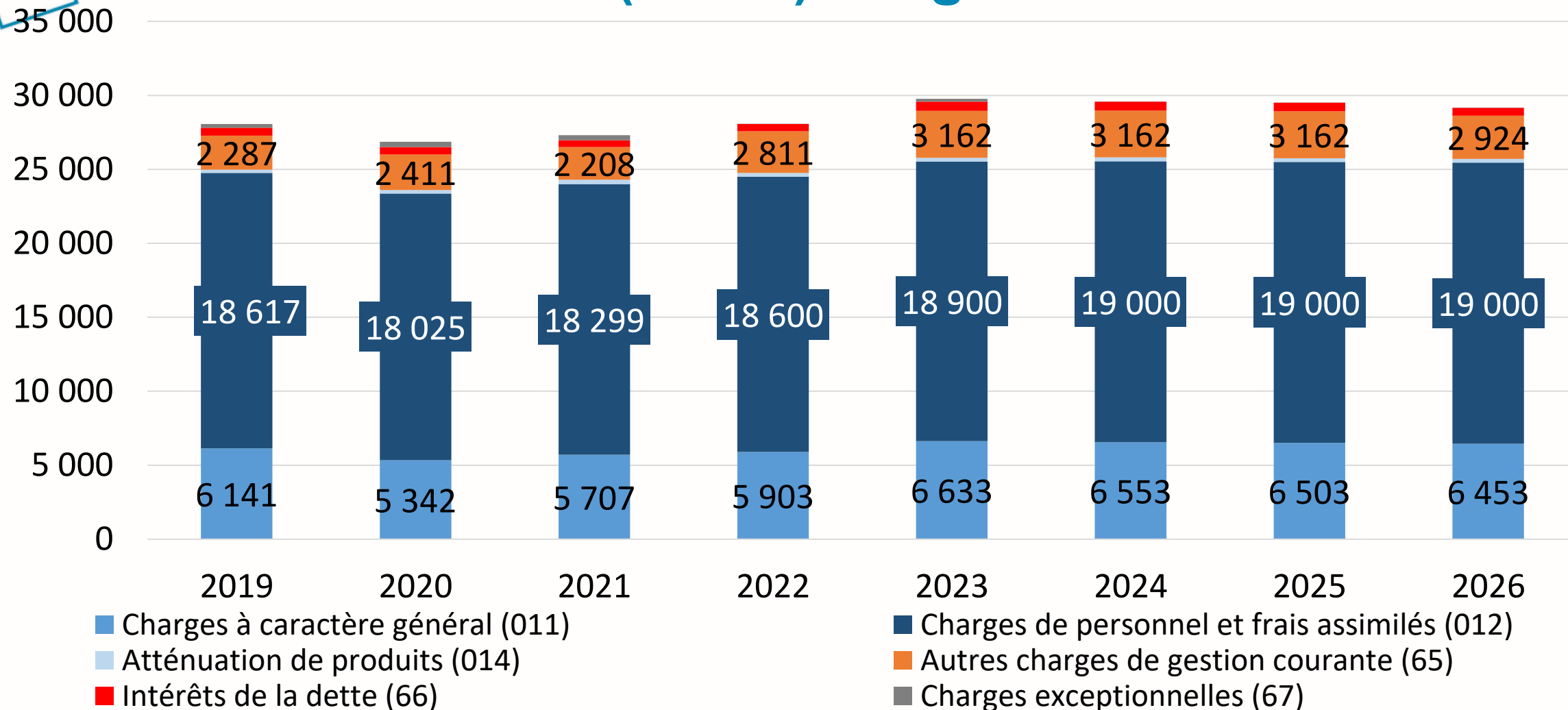


Une stratégie financière responsable au service des priorités communales

Une stratégie financière responsable tournée vers l'avenir

- ✓ Poursuivre les efforts de réduction/redéploiement des dépenses de fonctionnement;
- ✓ Optimiser les recettes et la recherche de subventions;
- ✓ Doter la commune d'une capacité à investir grâce à ses fonds propres;
- ✓ Piloter la dette et limiter le recours à l'emprunt;
- ✓ Maintenir une politique d'investissement ambitieuse au service du cadre de vie des Achérois;
- ✓ S'assurer de la soutenabilité de la trajectoire financière jusqu'en 2026

Des dépenses de fonctionnement maîtrisées de 2023 à 2026 (en K€) malgré l'inflation



Les grandes tendances d'évolution des dépenses de fonctionnement (2023-2026)

> Les charges à caractère général:

- 2023: progression de 12% par rapport au réalisé de 2022 du fait de l'augmentation des dépenses d'énergie(65%), de la hausse des dépenses relatives à la restauration dans les différentes structures de la ville (cantine scolaire, crèches, centres de loisirs (+10%);
- 2024-2026: baisse progressive des dépenses d'énergie et maintien des autres dépenses à leur niveau de 2023

>Les dépenses de personnel:

- 2023: augmentation de 1,6% par rapport au réalisé de 2022. L'enveloppe budgétaire des charges de personnel comprend :
 - ✓ Les mesures gouvernementales (dont notamment la revalorisation du point d'indice (+491K€)
 - ✓ Les postes à pourvoir décidés par l'équipe municipale;
 - ✓ La limitation du recours aux vacataires et aux heures supplémentaires.

> Progression de 12% des « autres charges de gestion courantes » du fait notamment de la hausse de la subvention versée au CCAS.

=>Soit en 2023 une hausse de 6% des dépenses de fonctionnement par rapport au CA 2022 et de 4,5% par rapport au BP2022 et un maintien des dépenses de fonctionnement de 2024 à 2026.

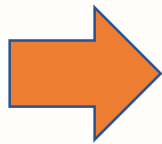
Des dépenses de fonctionnement maîtrisées de 2023 à 2026

Malgré des contraintes extérieures entraînant de facto une progression des coûts:

- Inflation des prix;
- Augmentation du coût de l'énergie;
- Augmentation du point d'indice des fonctionnaires;

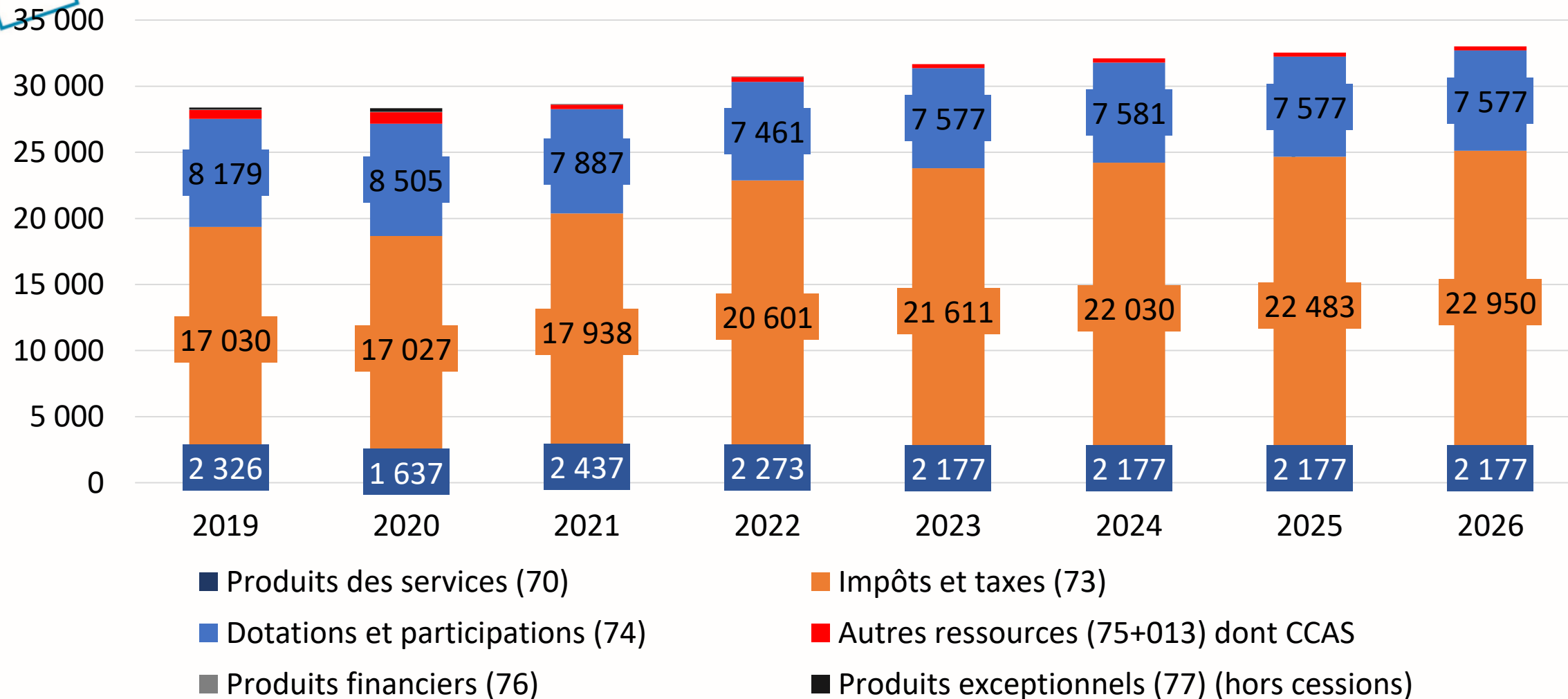
> La ville poursuivra une gestion rigoureuse des dépenses de fonctionnement:

- Réduction des locations, optimisation de l'utilisation des bâtiments communaux;
- Réflexion sur les modes de gestion des services publics;



Objectif: allier la démarche d'optimisation de la dépense publique tout en préservant des services publics de qualité

Evolution des recettes de fonctionnement de 2023 à 2026 (en K€)



Les grandes tendances d'évolution des recettes de fonctionnement (2023-2026)

- ✓ Maintien des dotations versées par l'Etat de 2023 à 2026;
- ✓ Maintien des produits des services au niveau de 2023 du fait des changements d'organisation des familles depuis la COVID (baisse de la fréquentation) ;
- ✓ Augmentation de 7,1% des bases d'imposition en 2022 et progression de 2023 à 2026 de 3% des bases d'imposition (2% évolution mécanique, 1% évolution résultant de la construction de nouveaux logements);
- ✓ Maintien des taux de fiscalité de 2023 à 2026.



Focus sur la capacité d'autofinancement



Pourquoi la municipalité souhaite-t-elle disposer d'une capacité d'autofinancement (CAF) suffisante?

> Qu'est-ce que la capacité d'autofinancement?

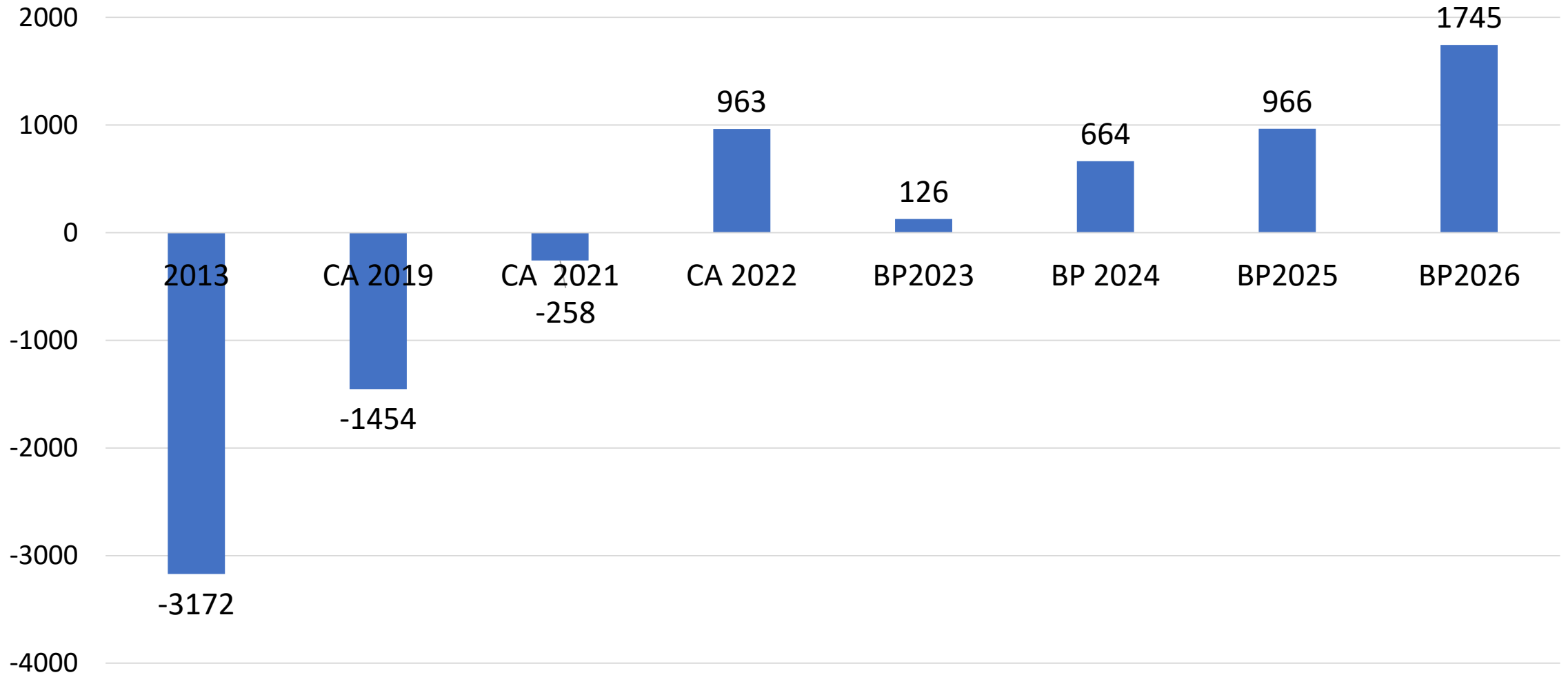
- Différence entre les produits réels de fonctionnement (recettes pérennes de la commune hors produits de cession) et les charges réelles de la ville (charges courantes);
- Ressources durables de la ville permettant de rembourser les annuités de la dette et d'investir sur ses fonds propres.

> Pourquoi constituer une capacité d'autofinancement suffisante?

- Les produits de cession: recettes non pérennes;
- Les emprunts: recettes dont l'accord de financement des banques et le taux dépendent de la situation financière de la ville et qui ne sont pas extensibles;

> La CAF: ressources durables de la ville permettant de financer les investissements de demain et de garantir l'attractivité de la commune

Une capacité d'autofinancement qui s'améliore mais qui reste inférieure à la moyenne des communes de même strate (en K€ après neutralisation des recettes de foretage)





Un programme pluriannuel d'investissement ambitieux et financé jusqu'à 2026

Les Projets d'Investissement en cours

Intitulé du Projet	Réalisé	2023	Total projet
<i>Nouvelle école</i>	1 941 265	5 363 648	7 304 913€
TOTAL SUBVENTIONS ET FCTVA			4 810 985€

Intitulé du projet	Réalisé	2023+RAR	Total projet
Gymnase Pierre De Coubertin	1 980 839	438 042	2 418 881
TOTAL SUBVENTIONS ET FCTVA			1 120 593€

Intitulé du projet	Réalisé	2023+RAR	2024	2025	Total projet
Vidéo protection	666 402	152 878	200 000	100 000	1 119 280
TOTAL SUBVENTIONS ET FCTVA					395 528€

Les Projets d'Investissement en cours

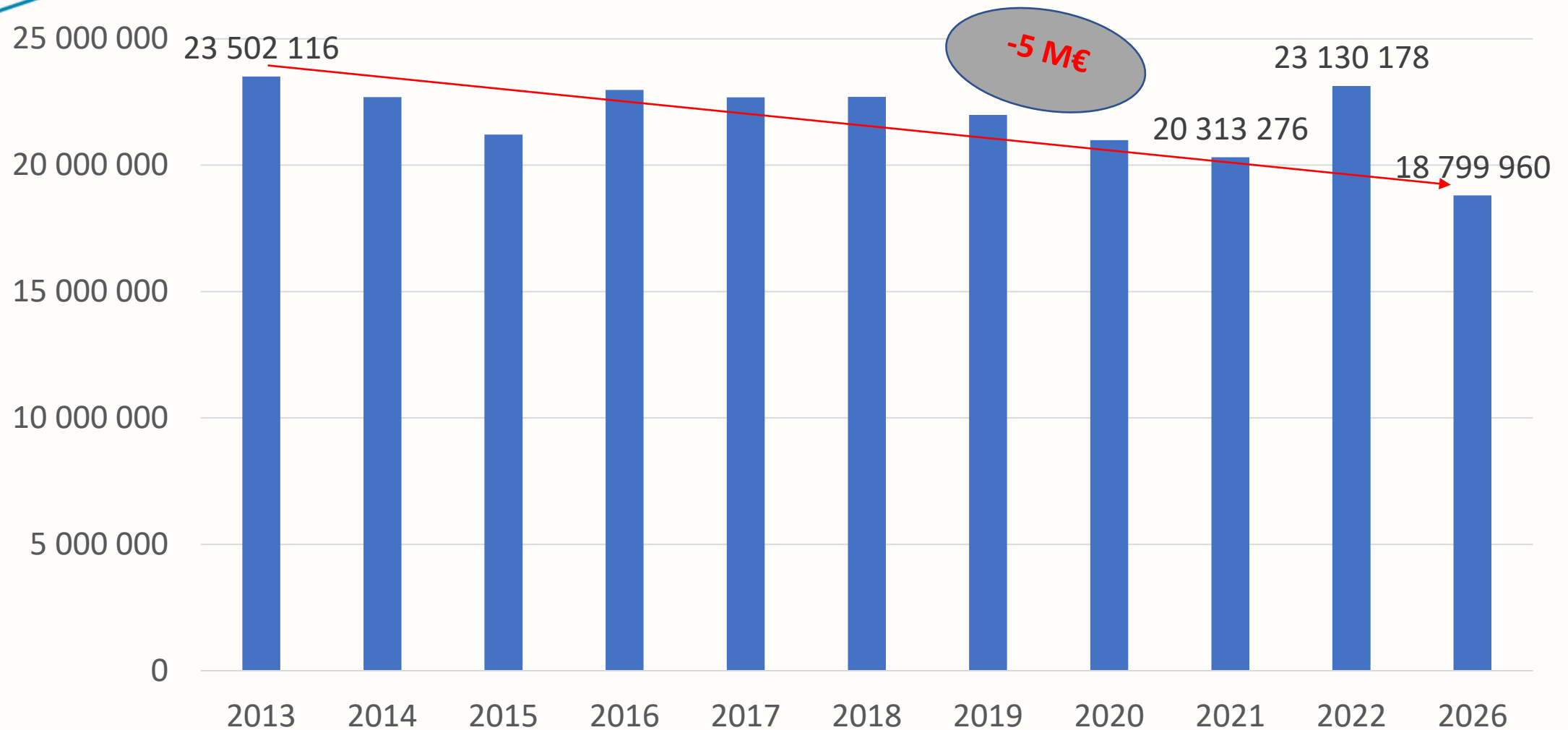
Intitulé du projet	Réalisé	2023+RAR	Total projet
Parc des Marmousets	243 927	1 590 539	1 834 466€
TOTAL SUBVENTIONS ET FCTVA			1 416 161€

Intitulé du projet	Réalisé	2023	2024	Total projet
Construction du CTM	4 640 247	3 998 823	1 000 000	9 636 070
TOTAL SUBVENTIONS ET FCTVA				4 181 193

Les autres projets suivis dans le cadre du PPI (2022-2026)

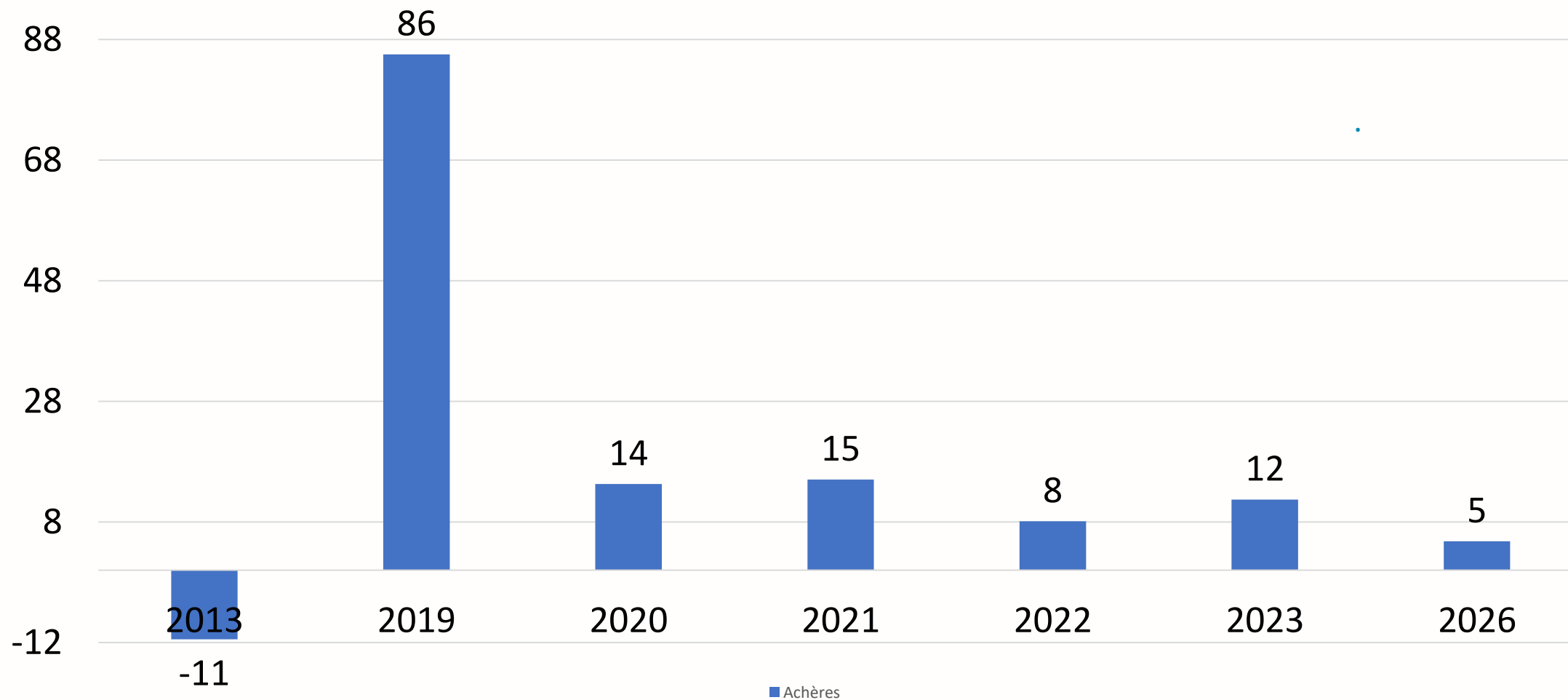
	Réalisé	2023	2024	2025	2026	Total projet	Subventions & recettes FCTVA
PLAN INVESTISSEMENT SCOLAIRE	141 212	498 879	400 000	400 000	400 000	1 840 091	701 849
TRAVAUX STRUCTURES PETITE ENFANCE	253 917	102 956	262 500			697 333	472 399
TRAVAUX STRUCTURES SCOLAIRES- REFECTION CANTINE FREINET		50 000	647 333			697 333	414 391
MISE EN ACCESSIBILITE DES ECOLES				100 000	100 000	200 000	37 790
TRAVAUX CHARPENTE VOLAT	319 243	33 476				352 719	57 860
CHARPENTE MAIRIE ET BIBLIOTHEQUE		50 000	300 000	300 000		650 000	106 626
AGRANDISSEMENT GYMNASSE PETITE ARCHE-REAMENAGEMENT PISTE D'ATHLETISME		80 000	120 000	1 400 000	1 400 000	3 000 000	1 992 120
RAVALEMENT FACADE POMPIDOU		30 000	489 000	489 000		1 008 000	748 431
REFECTION SYSTEME DE SECURITE ET INCENDIE POMPIDOU	6500	175 000				200 000	
ETUDES POUR LA CONSTRUCTION D'UN EQUIPEMENT CULTUREL MULTI- FONCTIONS				100 000	100 000	200 000	32 808

La limitation du recours à l'emprunt



Une capacité de désendettement qui s'améliore sensiblement

(endettement au 31/12/N CAF brute hors recettes de foretage)





Une stratégie financière au service de la parentalité, la petite enfance, la réussite éducative et la jeunesse

- **La poursuite du projet éducatif du territoire (PEDT)** dont les objectifs sont :
 - ✓ Garantir la réussite scolaire en donnant du sens à toutes les actions;
 - ✓ Permettre à l'enfant d'évoluer et grandir dans un cadre serein et de s'épanouir pour devenir le citoyen de demain;
 - ✓ Organiser au mieux les différents temps de l'enfant en s'adaptant à son rythme et en développant l'articulation entre les temps, les espaces et les partenaires;
 - ✓ Être facilement intelligible par les parents, les enseignants et les partenaires.

Une stratégie financière au service de la parentalité, la petite enfance, la réussite éducative et la jeunesse

- **Le maintien des actions au service de la réussite éducative et de l'ouverture aux autres:**
 - ✓ poursuite du soutien scolaire proposé aux enfants Achérois (clubs coups de pouce, CLAS) et soutien matériel apporté au RASED ;
 - ✓ organisation de 21 séances dans l'année avec 2 psychologues de l'association Georges Devereux proposées par la ville pour permettre un suivi des enfants, des jeunes et leurs parents rencontrant à un moment de leur vie un mal être et des difficultés dans les apprentissages voir un décrochage scolaire ;
 - ✓ un accompagnement au développement du numérique à l'école ;
 - ✓ un accompagnement culturel (Sax et Pandora) et sportif de la ville sur les temps scolaires ;
 - ✓ accompagnement financier de différentes actions pédagogiques par le biais des associations du territoire achérois ;
 - ✓ mise en place d'événements favorisant des temps parents-enfants : Printemps des Poètes, fête de l'enfance, Halloween... Je joue, donc je suis (pour les 0-4 ans).



Une stratégie financière au service de la parentalité, la petite enfance, la réussite éducative et la jeunesse

- 10 berceaux au sein de la nouvelle crèche proche du quartier de la gare (108K€ par an);
- ouverture de la maison des parents lieu repère de la parentalité affirmant le soutien aux actions liées à la parentalité (entretiens personnalisés pour mieux orienter les parents vers les différents partenaires, conférences...);
- La poursuite des actions culturelles et éducatives à destination des enfants (HR sport, conservatoire, bibliothèques, centres de loisirs...);



Une stratégie financière au service de la parentalité, la petite enfance, la réussite éducative et la jeunesse

- Les activités sans cesse renouvelées et dynamiques de **la Maison des Jeunes** pour les 11-17 ans ;
- La **confirmation du travail du Bureau Information Jeunesse** visant à soutenir les jeunes;
- Le maintien des **quartiers d'été**.



La qualité de vie des Achérois, au cœur de la politique municipale

- **La construction, l'extension et l'entretien des bâtiments publics de la ville** (nouvelle école biosourcée, extension du Gymnase Coubertin, nouveau Centre Technique Municipal, extension gymnase petite arche et réfection piste d'athlétisme, réfection de la façade de la résidence Georges Pompidou, étude pour un projet de construction d'un équipement culturel multi-fonctions);
- **Les actions menées en faveur de la transition écologique:** le parc des Marmousets, la journée vélo, la programmation d'une enveloppe de 80K€ par an en investissement afin de réduire la consommation énergétique de la commune conformément à l'audit énergie, le soutien apporté au projet intégraterre porté par l'association ELLSA...;
- **La poursuite des actions ou manifestations proposées par la ville ou les associations:** actions culturelles, augmentation des expositions , activités sportives, fêtes de la ville...;
- **Renforcement des liens avec les associations:** réorganisation des services ayant abouti à la création d'une nouvelle Direction « , diversification des lieux d'exposition (mairie, maison des associations, espace famille, bibliothèque...)



La qualité de vie des Achérois, au cœur de la politique municipale

- **Soutien aux associations de la ville** : la méthode d'attribution des subventions aux associations sportives vise à distinguer: une dotation attribuée par licencié et une dotation permettant de développer de nouveaux projets que la municipalité souhaite renforcer;

- **Poursuite du soutien affirmé de la ville au CCAS en fonctionnement et en investissement (résidence autonomie Pompidou);**

- **Garantir la sécurité des Achérois:**
 - Pérenniser les effectifs de la police municipale;
 - 14 caméras déjà installées dont 6 en vidéo verbalisation avec un objectif de 27 caméras d'ici fin 2026.



Les projets impactant Achères

- > **Poursuite de la dynamique sur la ZAC de la Petite Arche:** résidence étudiante, résidence seniors, hôtel,...
- > **Le projet Tram 13 Express** entre Saint-Cyr-l'École et Achères permettant de répondre à la demande croissante de déplacement des Franciliens de banlieue à banlieue;
- > **La réhabilitation de la place de l'église** par la CUGPSEO
- > **Le Port Seine-Métropole Ouest** qui va permettre de dynamiser le territoire d'Achères ;



Conclusion

Le fil rouge de notre action

- ✓ Mettre en œuvre un plan d'investissement ambitieux visant à améliorer le cadre de vie des Achérois;
- ✓ Poursuivre les efforts de maîtrise des dépenses de fonctionnement;
- ✓ Maintenir des services publics de qualité ;
- ✓ Retrouver des marges de manœuvre pour préparer l'avenir d'Achères;
- ✓ Doter la commune d'une capacité à investir grâce à ses fonds propres;
- ✓ Limiter le recours à l'emprunt.